

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 15-386-1929 accordant les rappels d'ancienneté pour service militaire aux fonctionnaires du cadre des secrétariats généraux.

n° 15-386-1929

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 décembre 1928

Numéro JO
n° 386 du 31/01/1929

Date du numéro
31 janvier 1929

TEXTE INTÉGRAL

pris en exécution des lois de finances des 9 décembre 1927 et 19 mars 1928, les rappels d'ancienneté pour service militaire indiqués ci-après ont été accordés aux fonctionnaires du cadre des secrétariats généraux dont les noms suivent : MM. Philibert, chef de bureau de 1re classe, 1 an 5 mois 14 jours; Kresser, chef de bureau de 2 classe, 1 an 6 mois.